

Procès-verbal de la 5^e assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 8 juin 2021 à 19 h 00, virtuellement via téléconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Joséphine Hénault	Administratrice
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice cooptée
M. Marcel Paré	Administrateur
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice (à partir de 19h20)
M. Martial Van Neste	Vice-président (à partir de 21h)

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur
M. Étienne Blanchette	Trésorier
Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire
Mme Annie-Claude Taillon	Administratrice cooptée

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Mme Claude Morissette	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 3 citoyens assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 21.06.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21.06.02 Adoption et suivi des 2 PV de mai
- 21.06.03 Consultation publique
Permission temporaire pour un commerce de motos au 2350, boulevard Sainte-Anne (R.C.A1V.Q.435)
- 21.06.04 Nomination secrétariat et vice-présidence
- 21.06.05 Zone Littoral Est
- 21.06.06 Vie communautaire
 - Croque mon potager
 - Oasis St-Pie X
 - Murales
 - Frigo partage
- 21.06.07 Période de questions des citoyens
- 21.06.08 Période de la conseillère municipale
- 21.06.09 Propositions sur un comité de verdissement
- 21.06.10 Tour des comités
 - Table de concertation vélo
 - Aménagement dans le parc Bardy
 - Comité vigilance PGMR-Incinérateur
 - + BAPE sur les déchets ultimes
 - Comité Vigilance sur les Activités Portuaire
- 21.06.11 Proposition pour le retrait de stationnements sur Mont-Thabor
- 21.06.12 Trésorerie
 - Désignation de Marie-Hélène Deshaies comme signataire du compte avec Étienne Blanchette et Martial Van Neste
 - Résolution pour le paiement de 450\$ pour le secrétariat
- 21.06.13 Planification de la présentation de J. Elsener

21.06.14 Varia – Calendrier des rencontres

21.06.15 Levée de l'assemblée virtuelle

21.06.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Deshaies souhaite la bienvenue à tous.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Eve Duhaime, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suite à l'ajout du point Rendez-vous Limoilou au point Vie Communautaire.

21.06.02 ADOPTION ET SUIVI DES 2 PV DE MAI

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2021.

Suivi du PV du 11 mai

- Le projet de modification de règlement pour l'Association des Grands Brûlés a été adopté lors du dernier conseil d'arrondissement, le 25 mai.
- Des questions ont été transmises par courriel à Mme Hamelin en lien avec la sécurité dans le secteur de l'école Jeunes du Monde. Une rencontre est prévue ce soir à la direction de l'école pour entre autres discuter de cet enjeu. Les membres du CQM ne sont pas au courant des réponses de Mme Hamelin vis-à-vis les questions soumises.
- La demande soumise pour apaiser la circulation dans le secteur des avenues Mont-Thabor et De l'Émérillon est toujours à l'étude. Il est noté que la vitesse sera diminuée à 30 km/h cet été, des radars seront installés pour sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et des compteurs seront mis en place pour voir le nombre de véhicules qui circulent à cet endroit. Ces données devraient influencer le type d'aménagement qui pourrait être utilisé.
- Les autres points de suivi sont intégrés à l'ordre du jour de l'assemblée de ce soir.

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DÛMENT APPUYÉE par Mme Andrée-Anne Verret, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 26 mai 2021.

Suivi du PV du 26 mai

- MaizeRêve : Il est indiqué que la date limite pour soumettre une demande de financement pour les fêtes de quartier était le 10 mai, la résolution du 26 mai a donc été déposée trop tard. Il est toujours possible d'utiliser le budget initiative, la date limite pour soumettre le dossier étant le 23 juin. Il sera toujours possible d'obtenir un support technique pour l'évènement.

Limoilou en Vrac avait des questions en lien avec la sécurité dans l'organisation de l'évènement à cause de la pandémie. Tout le monde est quand même favorable et

motivé. L'activité serait de type déambulatoire avec quelques arrêts au centre Mgr Marcoux et au Domaine Maizerets. La date prévue pour l'activité est le 14 août. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain.

- 3^e lien : Un évènement de mobilisation a eu lieu avec la participation de 6 conseils de quartier. L'évènement a reçu une bonne couverture des médias. D'autres mobilisations avec les conseils de quartier sont prévues.
- Place Maizerets : Une demande a été faite à la Ville par le Centre Mgr Marcoux pour peinture et réparation. Le tout a été accepté par la Ville et les travaux sont en préparation.

21.06.03 CONSULTATION PUBLIQUE - PERMISSION TEMPORAIRE POUR UN COMMERCE DE MOTOS AU 2350, BOULEVARD SAINTE-ANNE (R.C.A1V.Q. 435)

Présentation par M. Sergio Avellan, représentant du service d'urbanisme de la Ville de Québec, sur une proposition de modification de la réglementation d'urbanisme. La demande a été déposée par Gaetan Moto inc., qui souhaite s'installer au 2350, boulevard Sainte-Anne. Le terrain visé couvre 2 zones d'urbanisme, soit une zone d'habitation au sud et une zone commerciale sur Sainte-Anne.

La modification proposée autorisera la vente et la location de petits véhicules (motos et VTT) dans l'établissement, cette activité n'étant actuellement pas permise à cet endroit. L'autorisation ne sera valide que pour une durée maximale de 5 ans. Cette autorisation est non transférable à un autre commerce.

M. Couture est propriétaire du commerce depuis 51 ans, actuellement situé au coin des rues Henri-Bourassa et de la Canardière. Il indique n'avoir jamais eu de problèmes avec la Ville ou les voisins. En plus de la vente de petits véhicules, il effectue l'entretien de ces véhicules pour des organismes publics et des particuliers. Il indique que le commerce est en opération uniquement de jour du lundi au vendredi, et qu'il ferme pour la saison hivernale.

Une quinzaine de citoyens ont émis des commentaires lors des consultations publiques. Ceux-ci indiquent avoir déjà des problèmes avec un bar situé à proximité fréquenté par des motocyclistes. Ils craignent que l'établissement de Gaetan Moto à cet endroit augmente la circulation et engendre une augmentation du bruit. M. Couture tient à rassurer les citoyens que ses activités ne causeront pas une augmentation du bruit dans le secteur, les activités ayant lieu uniquement de jour la semaine et à l'intérieur de l'établissement.

Les citoyens présents n'ont pas de questions additionnelles.

Questions des membres du CQM :

Le site actuel de Gaetan Moto serait à vendre. Est-ce qu'on sait quels sont les projets pour ce site?

Le bâtiment est déjà vendu et tous les commerces sur place ont quitté. L'avenir du site est inconnu.

Pourquoi avoir une autorisation seulement pour 5 ans?

M. Couture souhaite prendre sa retraite dans 5 ans. L'objectif du déménagement est de poursuivre les activités assez longtemps pour liquider l'inventaire, permettre aux employés (tous un peu plus âgés) également de prendre leur retraite et bien fermer le commerce.

Lorsque la permission temporaire sera échu, quelle sera la vocation permise pour le site?

Actuellement, les activités permises sur le site incluent l'habitation, des bureaux ainsi que des commerces au détail (vêtement) et de service (coiffeur). Ces mêmes activités seront autorisées après la période de 5 ans. Il est indiqué qu'il est permis d'avoir un usage associé au commerce de vente. Ici, la réparation de moto est connexe à la vente. L'atelier d'entretien ne peut prendre plus de place que la vente.

Les membres du conseil de quartier sont ensuite invités à émettre leur opinion sur les modifications proposées par la Ville au règlement d'urbanisme. Les membres du CQM sont **en faveur** des modifications proposées **à l'unanimité**.

21.06.04 NOMINATION SECRÉTARIAT ET VICE-PRÉSIDENTE

Lors de la nomination de l'exécutif le 11 mai dernier, M. Van Neste avait indiqué qu'il serait prêt à céder son poste de secrétaire advenant qu'un des administrateurs absents souhaite prendre le relais. Mme Mouchon a démontré un intérêt pour le poste, ainsi M. Van Neste se désiste de la fonction de secrétaire du conseil de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DUMENT APPUYÉE par Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST RÉSOLU de nommer les administrateurs suivants à l'exécutif du conseil de quartier :

Vice-présidence – M. Martial Van Neste

Secrétariat – Mme Liane-Clarisse Mouchon

Adoptée à l'unanimité

21.06.05 ZONE LITTORAL EST

Résolution CA-21-08

Zone d'innovation Littoral Est

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec devrait recevoir une réponse imminente du gouvernement du Québec quant au projet de Zone d'innovation Littoral Est (ZILE);

CONSIDÉRANT l'ampleur du projet de Zone d'innovation Littoral Est et ses nombreuses conséquences sur l'aménagement du quartier Maizerets et les conditions de vie de ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT les requêtes formulées par le Conseil de quartier de Maizerets dans la Politique d'écoquartier Maizerets (2014), la Déclaration citoyenne de Maizerets sur la santé (2015), le Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique (2020, mis à jour en mai 2021) et dans les six demandes formulées à la ZILE lors de la rencontre du Conseil de quartier de Maizerets du 11 mai 2021;

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DUMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU que :

1. Le Conseil de quartier de Maizerets exige la mise en place d'un processus de gouvernance partagée impliquant une majorité de citoyens et citoyennes de Maizerets et des quartiers concernés (incluant les ressources financières et humaines pour le faire) et la mise en place de discussions concernant la vocation future des 15 sites ciblés par la ZILE;
2. Le Conseil de quartier de Maizerets mandate sa présidente de manifester son désaccord au projet tel que présenté par la Ville de Québec au gouvernement du Québec en août 2020 (rapport de candidature) s'il ne répond pas à ces deux exigences.

Adoptée à l'unanimité

21.06.06 VIE COMMUNAUTAIRE

Croque mon potager

Le 22 mai dernier était jour de corvée pour construire les bacs avec l'aide de bénévoles. Quinze endroits auront des bacs cette année, incluant l'église Saint-Pascal et l'épicerie Chez Maude, entre autres. Les bacs seront remis le 12 juin. Le projet bénéficie d'une commandite du centre Mgr Marcoux. Il est prévu de développer une carte interactive avec Croque mon quartier pour localiser les bacs.

Frigo Partage

Des rencontres ont eu lieu le 27 mai et le 7 juin dernier. Un comité est en place pour la promotion et le financement du frigo, et une équipe est en place pour assurer l'entretien. Le projet est en attente d'une réponse de la Ville pour le budget initiative. Le frigo sera accessible le 21 juin prochain, avec un lancement officiel à l'automne.

Rendez-vous Limoilou

Le comité de gestion souhaite avoir l'aide d'une ou deux personnes pour des rencontres avec les citoyens pour le développement de la collectivité. Le projet est en attente de la demande de

subvention, dont on devrait avoir une réponse vers la fin juin. Cette aide permettra d'engager du personnel et de vraiment prendre le pouls de la communauté pour développer la collectivité.

Oasis St-Pie X

Une rencontre est prévue dans 2 semaines, pas de nouveau à rapporter.

Murales

Une rencontre est prévue le 1^{er} septembre, pas de nouveau à rapporter. Voir s'il serait possible d'avoir une présentation à l'automne.

21.06.07 PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

Les citoyens présents n'ont pas de questions.

21.06.08 PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Vu l'absence de Mme Hamelin, ce point est remis à la prochaine rencontre.

21.06.09 PROPOSITIONS SUR UN COMITÉ DE VERDISSEMENT

Mme Hénault souhaite établir un nouveau comité pour le verdissement de Maizerets. Elle présente plusieurs idées de projets sur lequel le comité pourrait se pencher, incluant :

- Forêt urbaine le long du boulevard Henri Bourassa à l'emplacement du stationnement temporaire de l'hôpital et là où se trouvaient les lignes d'Hydro-Québec;
- Corridor vert le long de Canardière (biodiversité et mobilité durable);
- Remplacement des frênes coupés – faire plus que 1:1 arbre;
- Répertoire des îlots de chaleur;
- Gestion différenciée – limiter la tonte de gazon sur les talus et les terre-pleins;
- Programme pour les entrepreneurs pour la préservation des arbres;
- Identification de la valeur d'un arbre et son utilité.

Mme Verret mentionne que Desjardins investira 1 M\$ pour des projets de verdissement. Les demandes sont recevables à partir de juin.

Proposition de projet pilote de gestion différenciée

CONSIDÉRANT que plusieurs études démontrent que réduire la tonte des surfaces de gazon peut amener une foule de bénéfices environnementaux tels qu'une augmentation des pollinisateurs, une augmentation de la diversité des plantes et une réduction des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT qu'une pelouse plus longue et plus en santé est aussi plus résistante aux insectes ravageurs comme le ver blanc, plus résistante à la sécheresse et permet une saine compétition aux plantes envahissantes comme l'herbe à poux qui est malvenue dans les milieux urbains;

CONSIDÉRANT que la gestion différenciée des espaces verts est une façon innovante et plus respectueuse de la nature d'entretenir les espaces gazonnés sur les terrains publics et que cette façon de faire est préconisée dans plusieurs autres villes déjà;

CONSIDÉRANT que la gestion différenciée est une renaturalisation qui consiste à réduire au minimum les interventions d'entretien pour donner libre cours à la flore spontanée;

CONSIDÉRANT que la méthode conventionnelle qui consiste à tondre le gazon de façon systématique et uniforme coûte cher;

CONSIDÉRANT que plusieurs espaces verts sur le territoire de la Ville de Québec se prêteraient bien à la gestion différenciée puisque peu ou pas fréquentés par les citoyens;

SUR PROPOSITION DE Mme Joséphine Hénault, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée-Anne Verret, IL EST RÉSOLU de suggérer à la Ville de faire un premier projet pilote de gestion différenciée le long de la 22^e rue entre l'avenue de l'Émérillon et la 8^e avenue, c'est à dire de laisser pousser les fleurs sauvages indigènes présentes telles que la bourrache, l'asclépiade, le trèfle, etc. et d'assurer un suivi de ce projet afin de rassurer la population et d'en faire un site de sensibilisation.

Adopté à l'unanimité

Il est suggéré d'envoyer une copie de cette résolution au conseil de quartier Lairet pour voir s'ils seraient également intéressés à adopter cette résolution.

21.06.10 TOUR DES COMITÉS

1. Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
Aucun élément nouveau.

2. Comité tripartite AIM
Aucun élément nouveau.

3. Comité de vigilance de l'incinérateur et PMO du PMGMR
M. Paré souhaite déposer des questions au comité de vigilance. Il indique qu'une étude révèle que l'incinérateur n'a pas d'impact sur la qualité de l'air, mais cette étude n'a pas été évaluée par les pairs. Il questionne les résultats publiés.

M. Paré indique que le rapport a été déposé au BAPE, et qu'une présentation a été faite aux commissaires avec Mme Deshaies. Le rapport du BAPE sera déposé en janvier 2022.

4. Comité cohabitation port communauté

Une rencontre a eu lieu le 20 mai dernier. Une présentation a été donnée par le Port sur le projet Laurentia. La présentation portait principalement sur les enjeux majeurs et l'impact sur le quartier. Il est noté que Mme Hotte agira dorénavant comme représentante du CQM au sein de ce comité. Il est également rappelé que la décision du ministre sur le projet Laurentia sera donnée le 10 juin prochain.

5. Comité conseil « Mon environnement ma santé »

Aucun élément nouveau.

6. Table concertation vélo

La Ville a présenté ses plans pour la prochaine année. Des améliorations sont prévues dans le parc Bardy. Il est également proposé d'avoir une piste continue du domaine Maizerets jusqu'au lac Saint-Charles. Un rappel est fait d'améliorer le réseau cyclable en lien avec le tramway.

Il est rappelé que peu d'aménagements temporaires ont été faits à Québec. Comme l'état d'urgence n'a n'avait pas été déclaré pour la Ville de Québec, il n'était donc pas possible de court-circuiter les comités d'approbation pour l'installation d'aménagements temporaires. La Ville s'est donc concentrée sur certains aménagements seulement.

7. CVAP (Port)

Aucun élément nouveau.

8. Table citoyenne Littoral-Est

Aucun élément nouveau.

21.06.11 PROPOSITION POUR LE RETRAIT DE STATIONNEMENTS SUR MONT-THABOR

Proposition pour le stationnement sur Mont-Thabor

CONSIDÉRANT les problèmes de circulation automobile et de visibilité sur l'avenue Mont-Thabor qui ont été soulevés par de nombreux citoyens de la rue Mont-Thabor aux alentours de la clinique Synapse.

CONSIDÉRANT les nombreux embouteillages près de la clinique, ce qui restreint l'accès aux résidents de l'avenue Mont-Thabor à leur domicile.

CONSIDÉRANT que l'espace de stationnement devant le 1950 Mont-Thabor réduit de façon considérable la visibilité de la sortie de stationnement de la clinique Synapse qui est très utilisée.

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de considérer le retrait de l'espace de stationnement devant le 1950 avenue Mont-Thabor et d'indiquer clairement que le stationnement est interdit sur les coins de l'avenue Mont-Thabor et de la 18^e rue.

Adoptée à l'unanimité

21.06.12 TRÉSORERIE

SUR PROPOSITION DE Mme Andrée-Anne Verret, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de désigner Mme Marie-Hélène Deshaies comme signataire autorisée des comptes du conseil de quartier. M. Martial Van Neste et M. Étienne Blanchette demeurent également signataires du compte, alors que Mme Andrée-Anne Verret n'est plus autorisée comme signataire.

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU de payer 450 \$ à Mme Claude Morissette pour les frais de secrétariat.

21.06.13 PLANIFICATION DE LA PRÉSENTATION DE J. ELSENSER

Mme Duhaime propose la date du 9 novembre prochain pour voir la présentation sur les écoquartiers avec urbanité. Cette date coïncide avec une assemblée régulière du CQM.

Vu la durée anticipée de 40 minutes à 1h, les membres du CQM proposent de faire la présentation à une date différente pour ne pas interférer avec l'assemblée et avoir suffisamment de temps pour cette discussion. Mme Duhaime se propose pour communiquer avec Mme Elsener et trouver une nouvelle date pour la présentation.

21.06.14 VARIA

Une courte discussion a lieu pour définir le calendrier des prochaines rencontres. Il est convenu de conserver les rencontres pour le 2^e mardi du mois.

21.06.15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Sur proposition de M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

21h35

Marie-Hélène Deshaies